

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	34 (1984)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	L'institution de la Pommière (Genève) ou les succès d'un paternalisme aujourd'hui décrié
<b>Autor:</b>	Mützenberg, Gabriel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-80912">https://doi.org/10.5169/seals-80912</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'INSTITUTION DE LA POMMIÈRE (GENÈVE) OU LES SUCCÈS D'UN PATERNALISME AUJOURD'HUI DÉCRÉ

Par GABRIEL MÜTZENBERG

Genève, à la Restauration, cesse d'être préfecture du Département du Léman pour devenir canton suisse. En 1814, sa Constitution, pour tranquilliser des Confédérés qui se souviennent, non sans inquiétude, de l'instabilité politique de la cité au XVIII<sup>e</sup> siècle, se montre résolument conservatrice. Elle supprime le Conseil général et déclare souverain, à sa place, un Conseil représentatif de 250 membres renouvelés à raison de 30 par an au suffrage censitaire. Bien des Genevois s'en avouent mécontents. Toutefois, convaincus que l'accession à la Suisse a son prix et que leurs magistrats, foncièrement honnêtes, sont avant tout soucieux du bien public, ils se décident à leur faire confiance. De fait, le système de gouvernement qu'on appellera du «progrès graduel», incarné bientôt par Jean-Jacques Rigaud, onze fois premier syndic dès 1825, libéralisera peu à peu le régime. En vingt ans, ce ne seront pas moins de 60 dispositions de la Constitution qui se verront modifiées.

Certes, autour de la colline de Saint-Pierre, les remparts toujours se dressent. Les Suisses comprendraient mal que Genève, en écoutant Pictet de Rochemont qui veut les démolir, fasse mine de renoncer à se défendre. D'ailleurs, n'incarnent-ils pas un peu la vieille République, celle de l'Académie et du Collège?

L'instruction publique, pour les Genevois, est en effet affaire nationale. Qu'on soit conservateur ou libéral, on la veut pour tous. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, par la déclaration du Conseil général du 21 mai 1536. Aussi des écoles primaires, dans le Nouveau Territoire qu'accordent à Genève les traités de Vienne, Paris et Turin, sont-elles peu à peu fondées dans tous les villages autrefois sardes ou français. Les analphabètes y sont encore nombreux. Le gouvernement, dont la tendance à se reposer sur des institutions privées reste vivace en ce qui concerne la ville, intervient avec énergie dans ce secteur. Alors que l'instruction élémentaire, jusqu'aux lois générales en la matière de 1834, 1835 et 1836, dépend dans l'Ancien Territoire de la *Vénérable Compagnie* des pasteurs, dans le Nouveau, sous la haute surveillance du Conseil d'Etat, elle relève d'une *Commission d'instruction ad hoc* qui

s'emploiera, de concert avec les communes et les notables qui y résident, le plus souvent protestants, à recruter des maîtres catholiques, à construire des bâtiments, à trouver des bienfaiteurs prenant en charge les écolages des nécessiteux – l'école jusqu'en 1848, demeurant payante – à assurer, en un mot, une scolarisation aussi généralisée que possible. Le succès de cette démarche est net: le nombre d'élèves, de 363 en 1820 dans les communes du Nouveau Territoire, s'élève à 2515 en 1834.

Sans doute la croissance économique, dans la société genevoise de la Restauration, reste-t-elle modeste. Le protectionnisme freine l'expansion. Les riches Genevois investissent peu sur place. Le climat social s'en ressent. Ainsi, en 1829, période de crise il est vrai, les assistés et leur famille constituent avec 3649 personnes près des 7% de la population totale. Cela ne va pas sans de lourdes charges pour les institutions de bienfaisance, heureusement nombreuses à Genève. L'Hôpital général, dès 1535 véritable sécurité sociale avant la lettre, assume plus de la moitié de ces cas. Or, ce désordre qu'est la pauvreté s'accompagne toujours plus ou moins, cause ou conséquence, de misères physiques ou morales: maladie, prostitution, abandon ou exploitation d'enfants, délinquance, analphabétisme. C'est dans ce contexte-là que se fondera la Pommière.

\*

Ville haute, rue des Chanoines, tandis que tambourinent de temps à autre les notes du carillon de la cathédrale, quelques notables, tous gens de bien, se sont réunis chez les Naville. Genève respire. La vieille République, indépendante plus de deux siècles et demi, trouve après quinze ans d'occupation française son second souffle. La Suisse l'a accueillie. Vingt-sept années de bonheur ont commencé.

On l'a bien vu le 1er juin 1814. Une telle liesse populaire, pour saluer au Port Noir les contingents de Berne, Soleure et Fribourg, ne s'était de long-temps vue dans la cité. Un avenir nouveau s'ouvrait. On le voyait lumineux. Pareil au lac moutonnant vers les cantons amis. Mais il fallait le conquérir, le façonner. N'apportait-il pas, avec les quelques arpents de terre indispensables à la formation d'un territoire suffisamment compact pour s'intégrer à la Confédération, une population catholique de tempérament plus royaliste que républicain? Il fallait la gagner, l'assimiler. Sans parler des nombreux Savoyards qui s'en venaient, désargentés, pour bénéficier d'un emploi ou ramasser quelques miettes d'une inlassable philanthropie.

Les gens de la bonne société qui se sont réunis dans la rue qu'habita Calvin, en cette soirée de 1821, semblent naître à une conscience plus réaliste de leur mission. Est-ce l'ombre du Réformateur qui les subjugue? L'inspirateur de la politique sociale de l'Hôpital général, plus généreuse au XVI<sup>e</sup> siècle qu'au XIX<sup>e</sup>, ouvre leurs yeux sur des misères toutes proches. N'ont-ils pas vu, dans les venelles et sur les places, ces enfants sans foyer errer

lamentablement au crépuscule? Ne serait-ce pas de leur devoir de procurer une maison au moins à quelques-uns d'entre eux?

Ils le pensent. Ils sont Genevois. Les Genevois sont généreux. Trois d'entre eux, et non des moindres, avec la collaboration de l'ancien syndic Vernet-Pictet, propriétaire à Carra, viennent d'ouvrir une école rurale de garçons: deux frères Pictet, Charles et Marc-Auguste, le premier dessinant dans les congrès européens le destin de Genève et de la Suisse, le second déchiffrant les secrets de la nature (*Essai sur le Feu*), et le philanthrope Henry-Louis Boissier, dont l'action en faveur de l'éducation des enfants des deux confessions se poursuivra bien au delà de la mort. Sur cette institution destinée à former de bons ouvriers de campagne, l'esprit de Philippe-Emmanuel de Fellenberg souffle. Une pédagogie de pointe s'y révèle, celle qui fleurit dans notre pays sous l'égide de Pestalozzi, du Père Girard, du pasteur Naville. Quant aux filles, deux établissements se sont fondés à Genève pour elles: les *Orphelines* en 1805 – aucune enfant ayant encore sa mère n'y est admise – et l'*Asile de l'enfance de Plainpalais* en 1815. Mais cette maison est de relèvement, non de prévention.

Les anciens Genevois qui se concertent autour de Jules Naville-Saladin, à l'ombre sonore de Saint-Pierre, prennent donc conscience d'une lacune. Nulle école, en effet, pour les élèves que l'inconduite de leurs parents menace dans leur intégrité morale. Rien pour les préserver d'un milieu que rongent la misère et tous les vices qu'elle fait fleurir. L'école primaire a beau leur apporter de précieux éléments d'instruction, l'éducation verbale qu'elles y reçoivent se voit chaque jour contredite par la conduite de leurs proches. Où placer de telles enfants? Les maîtresses d'ouvrage craignent de recevoir des apprenties qu'une mère vicieuse viendrait voir. Même si cette dernière, au cœur d'une vie coupable que traversent de vagues remords, se montre prête à quelque sacrifice pour éviter à sa fille le sort dont elle pâtit...

La réflexion, on le voit, tourne au projet précis, la rencontre informelle et familière au comité. Au fond de ces consciences affinées par la pratique de l'Evangile une certitude monte. Pour ces jeunes filles plus ou moins innocentes que tout menace il faut qu'une maison s'ouvre... et qu'entre elles et leurs parents, tentateurs éloquents et subtils, un mur protecteur se dresse.

### *I. La maison de surveillance des Philosophes*

Telle est bien la pensée, quand chacun rentre chez soi, qui demeure dans les esprits. Car de quoi ont besoin ces enfants qu'on veut assister, aider? «... d'une surveillance éclairée et d'une éducation religieuse», note le premier prospectus de l'établissement, en août 1821. Ce qui est indispensable,

pour que tant de jeunes vies ne partent à la dérive, c'est un foyer qui les accueille. Simple. Sans luxe. Tourné vers la connaissance et l'adoration du Créateur. Mais non privé, dans l'ordre et la discipline qui contribuent tant à l'équilibre d'un être humain, de cet amour qui seul permet les épanouissements.

Certes, l'institution qui va se créer ne trouve pas dès l'origine son exacte définition. Un texte resté manuscrit, sous le titre «*Projet d'une maison d'apprentissage à Plainpalais*»<sup>1</sup>, insiste sur la formation de lingères, de couturières. Tous les quinze jours, précise-t-il, du linge à blanchir serait confié à la maison. Ainsi, sous la direction de maîtresses qualifiées et contre une juste rétribution, tous les travaux que sa mise en ordre exige seraient exercés par les élèves. On aurait le double avantage de leur donner un métier tout en diminuant les frais de l'établissement. De plus, pour le relever aux yeux du public, d'autres jeunes filles, de milieux confinant à l'indigence mais honnêtes, et dont les parents souvent tous deux travaillent, seraient admises moyennant une modique pension: enfants – livrées à elles-mêmes – de lessiveuses, de coupeurs de bois, de porteurs de lessives ..., auxquelles telle personne charitable pourrait aussi s'intéresser.

De telles vues paraissent sages. En fait, pour des motifs d'emploi, pour ne pas faire concurrence aux ouvrières déjà nombreuses, on renoncera vite à former des lingères ou des tailleuses, professions que le prospectus estime «relevées», mais incapables d'assurer un gain suffisant, et l'on se rabattra sur d'autres, plus utiles pense-t-on, parce qu'une demande les appuie, qu'elles sont généralement remplies par des étrangères, et que beaucoup se féliciteront de pouvoir engager de jeunes Genevoises plus conformes, par leur mentalité, à leurs désirs et à leurs goûts. Ainsi en sera-t-il des fermières, des laitières, des cuisinières, des bonnes d'enfants, des domestiques de campagne ...

Dans cette réflexion première que freine un peu d'hésitation et quelques objections – les plus classiques ne manquent pas: encore une maison de charité! encore une collecte! ... – le comité en gestation puise une motivation suffisante pour se constituer fermement et passer aux actes. Le 1er juillet 1821, sous l'impulsion d'une femme de pasteur qu'appuient une douzaine de dames et quatre messieurs – son dynamique mari Jean-Jacques Caton Chenevière en est – cinq pauvres fillettes et une gouvernante s'installent «aux Philosophes», hors les murs, dans une modeste maison suburbaine qu'entoure un jardin. Le local est exigu, le quartier tranquille, la ville proche, avec son jardin botanique, ses remparts, ses hautes maisons de Beauregard et de la Treille. Trop, peut-être, dans l'idée des fondateurs qui veulent que leurs pupilles aient avec leurs parents, quand elles en ont encore, aussi peu de relations que possible.

1 Les sources manuscrites dont il est fait état dans ce texte, de même que la série des rapports imprimés, appartiennent aux archives de la Pommière.

Que vont faire, dans ce lieu paisible, ces quelques petites filles qu'on entend préserver du mal et préparer à la vie active? Elles apprendront à lire, à compter, à coudre, à tricoter, à teiller le chanvre, à filer, à laver, à repasser, à soigner un jardin et une basse-cour. On leur donnera des habitudes d'ordre, de travail, de simplicité. Surtout, une éducation religieuse profonde tentera d'orienter leur pensée et leur cœur vers Dieu ...

## *II. De Villette à la Paumièrre: école ou maison d'apprentissage?*

L'institution nouvelle, face aux établissements similaires, ne se pose pas en concurrente. Bien plutôt contribue-t-elle à les soulager dans leur lourde tâche. Aussi le prospectus qu'on adresse au public pour la développer est-il bien accueilli. Une collecte, en 1822, dépasse les besoins immédiats. Pourtant, 10 élèves, déjà, sont hébergées aux Philosophes. On compte en faire, si elles sont assez fortes, de robustes domestiques.

La maison, on l'a dit, est exiguë. Elle risque, proche de la ville, d'en donner le goût – la tentation – aux jeunes filles. Le Comité en cherche donc une plus éloignée. Mais elle ne doit pas l'être au point de rendre son inspection trop difficile. Plusieurs mois s'écoulent avant qu'une offre de M. Naville-Saladin, propriétaire à Villette, ne rencontre, en octobre 1822, ces vœux quelque peu contradictoires. Il vient d'acquérir, non loin de sa demeure, une petite ferme qu'il louera volontiers. La solution semble heureuse. Les élèves, en pleine campagne, jouiront d'une vie harmonieuse et saine. Elles bénéficieront de la présence attentive de M. et Mme Naville. Les inspectrices n'auront point à se déranger trop souvent.

D'importantes réparations sont faites. On remanie la distribution des pièces et transforme les combles en un vaste dortoir de dix lits. La Chau-mière – c'est le nom qu'on lui donne – pourra recevoir 22 jeunes filles et deux gouvernantes. Le 6 juin 1823, l'établissement, qu'on appelle désormais *Ecole rurale des jeunes filles*, se transporte à Villette. Les pensionnaires, au nombre de 11, passent à 13 l'année suivante, à 19 en 1825, à 21 en 1826. La maison est alors pleine.

La méthode d'éducation se veut à la page. On pratique l'enseignement mutuel, qui connaît alors une grande vogue. On noue des contacts avec l'extérieur. On s'informe sur ce qui se fait ailleurs. On sollicite les conseils d'hommes compétents. Ainsi, le 12 septembre 1826, Jean-Gaspard Zellweger, de Trogen, écrit à Madame Andrienne Chenevière. Surtout, on s'inspire des expériences de Carra. L'une des gouvernantes y fait un stage chez Eberhardt, son consciencieux directeur formé à Hofwyl auprès de Wehrli et de Fellenberg. Les résultats de tous ces efforts semblent bons. Les enfants vont aux champs, s'instruisent et sont préservées du mal. M.

Naville ouvre un compte pour chacune d'elle, qui reçoit le tiers du prix de son travail.

L'utilité de l'Ecole rurale s'impose. L'Hôpital pourrait lui confier telles de ses enfants trouvées ou abandonnées, les pasteurs l'une ou l'autre de leurs protégées, aidés en cela par un testament fait à Paris en faveur de leur Compagnie pour entretenir de pauvres orphelines et leur apprendre un métier. Ainsi les aumônes de l'Eglise à certains parents, qui les utilisent mal, seraient-elles heureusement canalisées. Mais la Chaumièrre, face à tous ces besoins, rappelle son exiguité et affiche complet.

Cette situation pousse le *Comité d'utilité cantonale*, né en 1827 d'un legs d'Henry-Louis Boissier, à prêter sans intérêt au Comité de l'Ecole, en 1829, une somme de 30 000 francs pour que soit ouvert un deuxième établissement. Le 1er mai 1830, grâce à l'achat d'une maison spacieuse et commode à Pressy, ce généreux projet trouve son accomplissement. Les inconvénients du bâtiment de Villette n'en paraissent alors que plus frappants. On cherche une propriété plus vaste. Le domaine de la Grande Pomièrre, à Conches, terrain de 18 poses comprenant une belle demeure de maîtres et des communs, peut être acquis pour 54 500 francs. L'aubaine semble unique. Le Comité n'hésite pas. Un prêt de l'Hôpital facilite l'opération. Le 8 décembre 1834, les 22 élèves de la Chaumièrre font leur entrée dans la nouvelle maison. Désormais au large, l'Ecole rurale peut accueillir plus facilement les jeunes filles qu'on lui présente. L'année de son ouverture, Pressy en compte 10. En 1836, elle atteint son maximum de 30. La «Pomièrre» – c'est ainsi, de plus en plus, qu'on orthographie son nom – en a alors 35. En 1838, les deux établissements totalisent 68 élèves. Ce nombre ne sera pas dépassé. Il diminue de quelques unités, puis, en 1842, le projet plusieurs fois débattu de rationaliser l'Ecole en réunissant toutes les pensionnaires à Conches se réalise. Son administration, son inspection, sa direction en seront plus aisées, les frais notamment diminués, les exigences pédagogiques mieux suivies. De plus, l'Hôpital, moins chargé d'enfants trouvés que précédemment<sup>2</sup>, présente aussi moins de demandes d'admission. Le 11 mai, les 16 jeunes filles de Pressy rejoignent les 31 de la Pomièrre, qui peut en contenir une bonne cinquantaine. Désormais, et jusqu'à nos jours, l'institution possède son lieu.

\*

Certes, au cours de plus d'un siècle et demi d'existence, la Pomièrre a connu des périodes plus ou moins fécondes. Cela tient à la fois aux enfants et au personnel. Les orphelines, les pupilles de l'Hôpital – de parents inconnus – s'attachent forcément davantage à la Maison que celles qui conser-

<sup>2</sup> G. MÜTZENBERG: *Genève 1830. Restauration de l'Ecole*, Lausanne, 1974, pp. 526–590 (sur Fellenberg: p. 158; les internats, Carra, etc. pp. 540ss.).

vent des relations régulières avec leur famille. La durée de leur séjour, et par conséquent leur âge, jouent un rôle essentiel. Voici ce qu'en dit en 1880 Louis Atzenwiler, pendant plus de 40 ans directeur dévoué de l'établissement: «La situation a complètement changé (...). Depuis l'époque où le Comité a accordé aux parents et protecteurs de nos enfants la faculté de les retirer avant l'âge de 18 ans» - revision du règlement de 1860 - «la maison est devenue une espèce d'entrepôt de jeunes filles où se fait un continual mouvement de va et vient, en sorte que le nombre de celles qui reçoivent toute leur éducation dans l'établissement diminue d'année en année.» Il relève que quand l'Hospice général - successeur de l'Hôpital dans le domaine de l'assistance - fournissait les 30% de l'effectif, il y avait à la Pommière beaucoup de grandes. Mais depuis 1874, date de l'ouverture de l'Asile des orphelines de Varembé, l'âge moyen des élèves s'est considérablement abaissé. Pour 6 filles de plus de 15 ans, et 3 de 13 à 15, on en a 26 de 6 à 13. Les conséquences fâcheuses, note le directeur, en sont nettes: 1. diminution du produit du travail, tant au jardin qu'à la couture; 2. complication du service de maison, qui repose sur un trop petit nombre d'enfants (les plus âgées); 3. instruction compromise par la brièveté du séjour de certaines fillettes, et par le fait qu'il en est, à leur entrée, qui savent à peine lire; 4. discipline plus difficile.

Sans doute les pensionnaires placées par l'Hôpital n'étaient-elles pas les plus faciles. Quand seize d'entre elles quittent la Pommière pour passer à Varembé, en 1874, le rapport annuel manuscrit constate que celles qui sont parties étaient celles aussi qui posaient aux directeurs le plus de problèmes.

Au début de 1890, une institution fondée peu avant l'Ecole rurale, en 1815, l'*Asile de l'enfance de Plainpalais* devenu par la suite, transporté à Frontenex, la *Chaumière*, fusionne avec la Pommière. Cette dernière hérite de 13 élèves et de 2 membres de Comité. En 1939, elle en reçoit encore 6 des *Laurelles*, établissement qui lui aussi cesse son activité.

\*

La question de notre titre, école ou maison d'apprentissage, se balance toujours à nouveau dans la conscience des responsables. Souvent le travail intense aux champs, ou à la couture, entrave l'acquisition d'une instruction élémentaire suffisante. D'un autre côté, la formation professionnelle que les pupilles peuvent acquérir à l'Ecole rurale ne fait pas toujours le poids. A quoi préparer les jeunes filles? On les avait vues d'abord domestiques de campagne. En fait, elles seront plus souvent bonnes d'enfant, femmes de chambre, cuisinières, voire lingères ou couturières. En 1869, pour répondre aux exigences nouvelles des débouchés, on décide de pousser davantage la pratique du ménage. Trente ans plus tard, à l'heure où l'Etat ouvre une école ménagère et où une école professionnelle privée forme des lingères, des tailleuses, des maîtresses de couture, l'orientation agricole de l'institu-

tion fait place à des apprentissages plus diversifiés. Les fillettes, dès 1908, fréquentent l'Ecole de Chêne, et certaines de leurs aînées divers établissements secondaires. La Pommière devient plus maison d'éducation qu'asile, et davantage substitut de la famille qu'école. Cette évolution ne cessera de s'accentuer. La dispersion qui se produit en été en administré également la preuve: séjours des élèves chez leurs parents ou dans des camps, départ en groupe pour la montagne – tandis que des anciennes et d'autres enfants viennent se retrouver dans l'atmosphère paisible de la maison.

L'avant-dernier tournant se prend en 1959. A l'avenir, la Pommière se destinera à une quinzaine de caractérielles qu'on admettra entre 13 et 15 ans – l'intérieur du bâtiment a été remanié à cet effet – et que des éducatrices spécialisées prendront en charge. La collaboration avec les services cantonaux compétents se fait alors plus étroite. En même temps, la montée des coûts creuse un déficit tel que le comité, en 1970, se voit contraint de vendre une grande partie de son terrain à l'Etat, à condition toutefois qu'il soit utilisé en faveur de l'instruction publique. En 1972, la maison, vieillie, ferme ses portes. Ses pensionnaires émigrent pour quatre ans aux Délices, puis la mort subite de leur directeur, tandis que le chantier s'ouvre pour la transformation complète des bâtiments – la Confédération et le Canton prêtant leur généreux appui – met un point final à l'action éducative de l'Association de la Pommière.

Aujourd'hui, complètement restaurées, les deux maisons seront le foyer de trois groupes de huit adolescentes chacun, sous la direction d'une nouvelle équipe d'éducateurs. Mais l'Association qui pendant plus de cent cinquante ans a assuré, dans un esprit chrétien, la bonne marche de l'institution, n'a plus barre sur son orientation pédagogique. Elle se contente, propriétaire des immeubles, de louer ses locaux à l'Etat.

### *III. Les élèves*

«Si l'on veut faire défiler devant soi les 32 enfants qui vivent à la Pommière, lit-on dans un rapport pour la période 1938–1946, et se placer devant les circonstances qui ont motivé leur admission dans notre maison, on s'aperçoit que la vie de chacune, si jeune soit-elle, représente un drame.»

Cette affirmation pourrait tout aussi bien dater de 1822, ou de 1975. Elle vaut pour l'enfant trouvée dont se chargeait l'Hôpital général autour de 1830, et tout autant pour la fille «rejetée de partout» qu'on rencontrait aux Délices quand l'institution vivait ses derniers jours. Aussi les pensionnaires de la Pommière, les «petites pommes», aiment-elles la maison qui s'est ouverte à eux. N'est-ce pas là pour elles le véritable foyer? Le témoignage

de Josette, dans le rapport cité, est particulièrement émouvant. Elle entre à 8 ans, méfiante, sournoise, mais assoiffée de tendresse. Son cœur, au contact de ses gouvernantes, s'épanouit merveilleusement. Ses yeux prennent l'habitude de regarder en face... Malheureusement, elle doit quitter l'établissement. Quand, plus tard, un coup de téléphone ayant annoncé son retour, elle approche de la Pommière, les vêtements sales et déchirés, et avec des traces de coups, elle s'écrie: «Cette maison, ces volets verts, ces grands arbres...» «Tu aimes donc cette maison?» «Oh oui! mais c'est encore rien la maison, ce sont les personnes qui sont dedans!» Le lendemain, au petit déjeuner, elle semble laisser la confiture. «Il y a si longtemps que je n'ai mangé du pain trempé dans du lait et c'est si bon: je me régale!»

Deux autres, orphelines de 5 à 6 ans, sauvages, se sentent vite chez elles. Un couple, toutefois, veut les adopter et tente un essai pendant les vacances. C'est un échec. On leur dit à leur retour: «Ne pensez-vous pas que ce serait joli d'avoir de nouveau un papa et une maman?» Alors la plus jeune répond en regardant son éducatrice: «C'est vous, ma maman, la vraie!»

### *1. Provenance et admission*

Qui sont ces enfants tellement laissées à elles-mêmes qu'un placement se révèle indispensable? Un sondage dans l'un des livres des élèves<sup>3</sup> le montre. Au cours de ces 27 ans, dans 42 cas, les parents sont divorcés; dans 38, la mère est décédée; dans 33, l'enfant est illégitime ou n'a pas de père ou (et) de mère connus; dans 22, c'est le père qui est mort; dans 18, la fillette est placée, par ses parents, pour des raisons non indiquées ou de travail; dans 16, les parents sont vicieux ou incapables. On note encore quelques cas où le père est remarié, absent ou expulsé; les parents pauvres, malades, ou vivant dans des lieux différents; la jeune fille abandonnée. Le drame, pour ces enfants, c'est la mort, ou la vie déréglée, ou encore la maladie et la misère.

Les règlements successifs précisent les conditions d'admission. Les filles privées de surveillance, ou de leurs parents, ou encore exposées à des influences dangereuses, doivent être en bonne santé, protestantes, genevoises, ou fixées dans le canton depuis longtemps.

L'adjectif «protestantes», en 1929, disparaît de l'extrait de règlement que publie chaque rapport annuel imprimé. On le retrouve dans le texte complet de 1931. Mais de 1932 à 1943, le mot manque. Il reparaît de 1944 à 1958 pour être remplacé en 1959, lors du changement d'orientation de l'institution, par «adolescentes caractérielles». Ces fluctuations, dans une période de profonde mutation, sont révélatrices: elles témoignent, en même

<sup>3</sup> 1905-1932. Nous n'avons pas trouvé les autres.

temps que des transformations de la société, d'un conflit de conscience entre le souci de maintenir la base spirituelle de l'action éducative et l'impossibilité dans laquelle la Direction se trouve de n'admettre que des protestantes.

Quant à la nationalité genevoise, elle est battue en brèche, dès le dernier quart du XIXe siècle en tout cas, par l'admission de Confédérées et d'étrangères. En 1876, on relève que les nouvelles pensionnaires sont bernoises, françaises, neuchâteloises. En 1880, pour 13 Genevoises, on a 12 Suisseuses, 7 Françaises, 2 Allemandes et 1 Italienne. En 1906, sur 51 élèves, on a 15 Genevoises seulement. Parmi les étrangères, il y a 6 Italiennes, 4 Françaises, 3 Belges et 1 Espagnole. La proportion des ressortissantes du Canton est encore plus faible en 1928: 4 sur 29, alors qu'on compte 9 Vaudoises et 7 Bernoises. Les étrangères sont alors 7. Leur nombre tend à s'amenuiser. On en a 2 sur 23 en 1937, 4 sur 32 en 1941. Si les Genevoises sont devenues une petite minorité, les Suisseuses forment la presque totalité de l'effectif.

## 2. Effectifs

Dès le début, nous l'avons vu, les demandes d'admission affluent. Au cours de la première décennie, de 1821 à 1830, aux Philosophes et à Villette, le nombre des élèves passe de 6 à 23 (29 avec Pressy). La moyenne est de 17. Or, elle monte à 55 entre 1831 et 1840 pour les deux établissements, puis s'abaisse graduellement, avec des fluctuations, pour tomber à une quinzaine entre 1960 et 1975. Mais on sait qu'à ce moment-là l'institution accueille des caractérielles plus âgées qu'on ne peut plus loger en grands dortoirs et que la maison, par conséquent, ne peut plus héberger une cinquantaine de pensionnaires.

	minimum	maximum	moyenne
1821–1830	6	30	17
1831–1840	34	68	55
1841–1850	47	61	51
1851–1860	44	56	50
1861–1870	48	56	52
1871–1880	32	54	45
1881–1890	22	45	27
1891–1900	26	47	34
1901–1910	37	51	45
1911–1920	26	45	35
1921–1930	21	30	25
1931–1940	19	32	25
1941–1950	28	34	32
1951–1960	19	32	24
1961–1975	10	23	15

N'assimilons pas les périodes d'affluence à une quelconque haute conjoncture pédagogique. La montée des effectifs, au début du XXe siècle, sous la pression de nombreuses demandes, aboutit à une surcharge qui ne facilite pas la tâche des éducateurs. Mais les temps de dépression numérique peuvent aussi coïncider, comme dans les années 80, avec des problèmes douloureux de discipline. «On dirait, note le rapport de 1884, qu'un mauvais vent souffle sur notre maison».

#### *IV. Conditions de vie*

On se levait tôt dans les institutions d'autrefois. Ni les enfants, ni le personnel, n'avaient le loisir de faire la grasse matinée. Un horaire rigoureux prêtait à la vie commune un cadre solide.

A la Pommière, en hiver<sup>4</sup> – il commençait au Jeûne fédéral – les élèves de plus de 10 ans se lèvent à 5 h 30, font leur toilette et leur lit, et travaillent dans leur classe. A 7 h 30, celles qui sont les «bonnes» des petites les lavent, les peignent, pendant que d'autres balaient et mettent de l'ordre. A 8 h, un coup de cloche appelle tout le monde à la salle à manger: le directeur lit un passage de la Bible et prononce une prière, puis on chante et l'on déjeune. De 8 h 30 à 11 h 45, les moins de 12 ans sont à l'étude, les grandes à la couture ou, jusqu'en novembre, au jardin ou aux champs. Le repas de midi est suivi d'un moment de délassement. A 1 h, dans la grande classe, toutes les élèves se mettent à leurs travaux d'aiguille. Après le goûter, dès 4 h 30, elles font leurs leçons ou, jusqu'en novembre, récoltent les pommes de terre, les betteraves, les carottes... A 6 h, le culte consistant en une méditation de la Bible assortie de chants et d'une prière, précède le souper. Les petites vont alors se coucher. Celles qui sont un peu plus grandes étudient encore un peu. Les moyennes et les aînées font des raccommodages jusqu'à 8 h 30.

En été, cet horaire commence une heure plus tôt. On se lève à 4 h 30 et déjeune à 7 h. La récréation de midi, repas compris, dure de 11 h à 1 h. On travaille dans le domaine le matin et après 4 h, jusqu'à 7 h pour les grandes, à 6 pour les petites.

Au début du XXe siècle, l'horaire a quelque peu changé. On se lève à 6 h, déjeune à 7, travaille de 8 à 12, les petites et les moyennes en classe, les grandes à l'entretien de la maison, à la cuisine, puis à la couture, qu'elles reprennent à 1 h 30, quand la récréation qui suit le repas est finie. Les cadettes, à ce moment-là, ont des leçons de choses ou exécutent de petits ouvrages. Le goûter a lieu à 3 h 30, les devoirs se font dès 4 h et les aînées ont un cours complémentaire à 5 h. Après le souper de 6 h, les grandes couchent les petites, raccommodent, et à 9 h 30, montent dans leur chambre.

4 Horaire sans date dû à Mme Atzenwiler, à la Pommière de 1845 à 1888.

Le culte, semble-t-il, n'a plus lieu que le matin, avant le déjeuner. Le travail aux champs a disparu.

Les occupations des enfants sont donc variées. Les travaux manuels sagement alternent avec l'étude et les moments de détente. Le temps, bien rempli et mesuré, coule facilement. Il a ses pétilllements de joie. Mais toujours, le calme de la campagne lui prête un rythme d'harmonie.

A la Pommière, les jeunes filles sont heureuses. On ne se borne pas, en effet, à leur donner le foyer qu'elles n'avaient pas, ou à les préserver du milieu corrompu d'où parfois elles sont sorties, on crée pour elles une vie pleine, active. On les entoure d'amour.

L'évolution de leurs loisirs illustre ce bonheur. A l'origine, sous le gouvernement très paternel de la Restauration, l'Ecole rurale se tourne peu vers l'extérieur. Les plaisirs, pour ses protégées, c'est la liberté de se faire son jardin personnel, la lente constitution d'un petit pécule, l'invitation à un bon goûter, la jouissance du plein air et d'une nourriture saine. La fête aussi. On en a le sens. On sait la vivre dans la simplicité joyeuse: Noël, un anniversaire patriotique, une personne – la directrice – qu'on veut honorer ou remercier, un événement dans la cité... Ou bien une visite: celle de tel fondateur ou ami, Jules Naville-Saladin par exemple, qui aime à partager les joies des enfants, cela jusqu'à sa mort (1863); ou celle des orphelines de la ville venant un dimanche jouer et se promener avec leurs camarades de la Pommière; ce qui permet à Mme Atzenwiler d'avantageuses comparaisons entre la chétive apparence des citadines et celles de ses robustes campagnardes.

A mesure qu'avance le siècle, l'Ecole s'ouvre davantage sur la société ambiante. On accorde des sorties aux élèves. On les autorise à faire faire leur photo. En 1869, elles participent au cortège d'inauguration du Monument helvétique, habillées de tabliers noirs ou blancs et d'écharpes aux couleurs nationales. On les mène à la montagne ou sur le lac, à des «garden-parties» dues à la générosité d'amis, à des visites de musées ou d'expositions. En 1903, le jour de l'Ascension, quelques grandes participent à la course en bateau de l'*Evangélisation populaire*. Des influences diverses les travaillent. En 1906, à l'instigation d'une de leurs gouvernantes, elles pensent à devenir végétariennes. Elles bénéficient de causeries avec projections lumineuses, de matinées littéraires et musicales, de séances de cinéma, d'une course annuelle en autocar. Certaines font partie de l'Espoir, des Eclaireuses. Telle société choisit la Pommière pour lieu de réunion: Croix-Bleue, Chœurs paroissiaux..., et c'est un vent léger du large qui entre dans la maison...

La vie a beaucoup changé, note le rapport de 1932. L'été, les pensionnaires partent en vacances. Un groupe de chant, sous la direction de Mlle Gardy, et de rythmique, animé par Mlle Sechehaye, se constitue. La Vente des Missions, des concerts, la Comédie, le Grand-Théâtre ouvrent leurs

portes devant les «petites pommes». Bientôt, la seconde Guerre finie, ce sont les camps de Vennes, de Vaumarcus, les réunions de Billy Graham ou les Chantiers de l'Eglise. Des intérêts multiples passionnent les jeunes filles.

Le sport n'est pas oublié. On se baigne dans les piscines installées au XIXe siècle déjà. Des engins de gymnastique plus perfectionnés font leur apparition. On fait des courses à ski, puis, après 1960, des camps d'hiver, des week-ends, de l'équitation.

Les grands problèmes de la vie et du monde ne sont pas délaissés. Un temps, la directrice les aborde avec les aînées, un soir par semaine. Ces dernières ne se font pas faute d'exprimer leur point de vue avec vigueur. «Nous nous souvenons encore de leur colère, note Mlle Desponds<sup>5</sup>, en lisant un article qui chantait la joie d'une mère possédant un enfant illégitime, toute prête qu'en était l'auteur de recommander à d'autres de s'accorder cette joie. Elles étaient cinq, précisément sans père, s'écriant avec fureur: «On ne nous a pas demandé notre avis à nous!»

Les loisirs, on le voit, touchent à tout ce qui tient à l'homme. Ne consistent-ils pas, dans leur définition rigoureuse, à avoir du temps, non pour soi seulement, mais pour les autres et pour Dieu?

La vie à la Pommière est riche, simple, variée, dit un rapport (1946). «Tout le monde travaille avec bonne humeur; un visage boudeur est une chose rare», précise un autre (1944). «L'atmosphère est harmonieuse, paisible, enveloppée de tendresse» (1943).

Sans doute n'en est-il pas toujours ainsi. L'établissement connaît ses heures de conflits, de découragement, d'échec. Mais les conditions d'existence y sont humaines. Elles permettent les épanouissements.

1. *L'éducation religieuse*, dans l'esprit des fondateurs – c'est aussi celui du temps – doit avoir la première place. L'homme, dans sa marche sur la terre, non seulement saura ainsi de toute certitude d'où il vient et où il va, mais encore connaîtra, par une relation quotidienne, aussi personnelle que possible, celui qui demeure en tout temps, créateur et sauveur, son interlocuteur principal: Dieu. Cette optique demeure presque jusqu'à la fin, grâce à la foi rayonnante des directeurs, le principe fondamental de la Pommière. L'essentiel, pour tout être humain, c'est l'existence spirituelle, la naissance aux réalités qui ne passent point.

Dans cette perspective, deux dames inspectrices dispensent aux enfants des leçons bibliques qui les initient à la pratique de l'Ecriture sainte. Le pasteur de Chêne prépare les plus âgées à leur réception dans l'Eglise par une explication systématique du catéchisme. Chaque jour, dès le matin, la pensée des jeunes filles est orientée vers Dieu par une méditation. On ne

<sup>5</sup> O. DESPONDS: *L'Education en internat, ses ombres et ses lumières*, travail de diplôme de l'Ecole d'études sociales de Genève, mai 1950, p. 33.

termine pas non plus la journée sans élever son cœur au Créateur, ni la semaine sans une revue de son déroulement où l'appel à la conscience débouche tout naturellement sur l'exhortation, la résolution de bien faire et la prière. Le chant sacré est aussi cultivé avec bonheur.

Tout cela peut être tradition vide et vaine. Les témoignages reçus, toutefois, ne vont pas dans ce sens. C'est ainsi que le rapport d'inspection de décembre 1861 relève que la punition la plus sévère, pour les élèves, consiste à les priver de la leçon biblique du pasteur Roehrich, toujours vivante et à la portée de chacun. Le zèle dont elles font preuve, à Chêne, dans l'étude du catéchisme, et les prix qu'elles y recueillent, confirment cette impression. Les liens avec la paroisse, plus tard avec l'Espoir – les «petites pommes» y obtiennent de nombreuses récompenses – et la participation à des camps – Vennes, Vaumarcus – ou à de grandes réunions publiques, illustrent l'importance, dans l'existence des jeunes filles, de la vie de la foi. Le souvenir qu'elles gardent des «cultes» familiers du soir de Mlle Desponds (*Op. cit.*, p. 33), ou du Noël joyeux qu'elles offrent elles-mêmes à leurs parents et aux amis de la Pommière, toute l'attention étant concentrée sur la signification spirituelle de la fête, en apporte également le témoignage.

2. *L'instruction élémentaire* – lecture, écriture, calcul, orthographe pratique – se donne pendant longtemps dans la maison. On fait venir pour cela un instituteur, on engage des sous-maîtresses, ou bien la directrice et le directeur dispensent une partie de l'enseignement. Ce système se heurte à bien des obstacles: personnel pas toujours adéquat, conciliation malaisée des différentes activités, adaptation à l'âge des élèves... Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on se décide donc à les envoyer, à l'exception des moins de sept ans, à l'Ecole communale de Chêne. L'abandon par l'établissement de sa perspective de formation rurale facilite cette mutation. Des frais supplémentaires en découlent: on doit reviser l'équipement vestimentaire des jeunes filles. Mais elles bénéficient d'une instruction plus complète.

Par la suite, elles se rendent dans les classes de Chêne-Bouggeries, de Chêne-Bourg, de Conches. Elles fréquentent des écoles secondaires de la ville. En 1957, l'une d'entre elles y passe brillamment sa maturité. Les «petites pommes» peuvent donc se mesurer aux autres sur un pied d'égalité. Les prix qu'elles remportent à l'école primaire leur en donnent la preuve. De même que les leçons de gymnastique – une salle pour l'hiver avec engins est ouverte en 1872 dans une ancienne écurie – de chant, de rythmique. Elles se produisent à l'Hôpital, au Foyer des aveugles, même à la radio.

Le programme des premières années s'est donc élargi. Très exactement, il suit l'évolution de l'école primaire. Si cette dernière se borne, autour de 1830, quand triomphe la méthode lancastérienne (ou mutuelle), à l'exercice

mécanique, sous la direction de moniteurs, des quelques branches que nous avons indiquées, elle donne à l'enseignement direct du maître, dès 1840, cela tout en diversifiant ses intérêts, une place infiniment plus grande. La Direction de la Pommière en tient compte. Elle tente sans cesse de s'adapter aux courants pédagogiques contemporains. Elle s'inspire de Fellenberg à l'origine; elle ne dédaigne pas de faire appel, au XXe siècle, au pouvoir des assemblées d'élèves<sup>6</sup>.

3. *Le travail manuel* comporte trois secteurs: agriculture, couture et lingerie, ménage.

Le premier, jusqu'au moment de sa suppression, en 1899 – les jeunes filles continueront à soigner leur petit jardin personnel et à collaborer à la cueillette des fruits – occupe une grande part de leur temps. Atzenwiler obtient d'excellents résultats. Il est bon agronome. Il sait aussi faire confiance et stimuler au travail. Le jardin et le bétail prospèrent. On vend du lait, des légumes. Les dépenses de la maison s'en trouvent amoindries.

A Villette, à Pressy, et jusqu'en 1854 à la Pommière, les pensionnaires louent leurs services – mais il faut les accompagner – chez les propriétaires voisins. Ce système, d'une mise au point compliquée, est abandonné pour que soit concentré l'effort sur le domaine lui-même. Dès 1848, le directeur participe avec succès à des expositions agricoles. Les primes obtenues en 1861, par exemple, servent à acheter une lampe pour la grande classe et une presse à légumes, les quinze francs qui restent étant répartis entre les élèves. L'année suivante, c'est à Lausanne que l'Ecole rurale expose. Quatre prix la récompensent.

Cette activité est à la fois saine et formative. Même si le zèle au travail ne déborde pas tous les jours, les jeunes filles n'en sèment, plantent, entretiennent et récoltent pas moins sans qu'on ait à engager un seul journalier. Le bénéfice en est triple: pour le domaine, dont les frais d'exploitation sont réduits; pour le ménage, qui dispose d'un approvisionnement abondant, et de qualité; pour les enfants, qui jouissent d'une nourriture excellente et s'habituent au travail en plein air en toute saison – soins à l'étable et à la basse-cour, charrois d'engrais, de pierres, de bois... – ce qui se révèle favorable à leur santé physique aussi bien qu'à leur équilibre psychique et à l'affermissement de leur caractère.

Le deuxième secteur – couture et lingerie – fait davantage figure d'apprentissage. Un sondage opéré en 1855 pour mesurer les connaissances des élèves dans ce domaine révèle qu'elles y consacrent 6 à 7 heures par jour – les catéchumènes exceptées. Tout le linge de la maison (comme le leur

6 O. DESPONDS: *Op. cit.*, p. 44. Les élèves, réunies en Landsgemeinde, discutent de leurs problèmes sous la présidence de l'une d'entre elles. Des modifications aux statuts de l'institution en ont parfois découlé.

proper) est cousu et raccommodé par elles. De plus, elles satisfont à des commandes de l'extérieur et plusieurs d'entre elles, une fois sorties de l'établissement, ont pu devenir lingères. En trois jours, note-t-on en 1850, elles ont fait cinquante-deux chemises. En 1862, on signale qu'elles avancent vite dans la confection de leurs robes et qu'elles montrent «un singulier goût à avoir des tailles fines». Mais ce genre d'occupation ne s'harmonise pas toujours avec le travail des champs. Quand elles en reviennent, par temps froid, il arrive qu'elles ne puissent plus tenir une aiguille... Plus tard, des cours spéciaux, de coupe notamment, viennent compléter leur formation. Les travaux de couture de la Pommière, en 1896, présentés à l'Exposition nationale avec des photographies de l'institution, lui valent une médaille de bronze. Au XXe siècle, le passage par des écoles spécialisées, ou l'apprentissage chez des professionnelles, remplace la préparation à la maison. Mais les grandes continuent de raccommoder leurs bas et de le faire pour les plus jeunes.

L'initiation à la tenue du ménage passe parfois pour négligée. Au XIXe siècle, quand le travail agricole tient une si grande place, il est difficile de la mettre à l'honneur. Atzenwiler y parvient pourtant dans une certaine mesure grâce à une savante distribution des tâches à l'intérieur de la maison, réparties en vingt secteurs: cuisine, balayage, soins aux porcs, aux ustensiles à lait, aux objets d'école, aux outils... En 1925, le Comité regrette que la Direction fasse obstacle au travail des élèves à la cuisine. De toute manière, un enseignement systématique leur manque. Toutefois, sous l'égide de Mlle Desponds, elles participent aux besognes ménagères dès l'âge de 6 à 7 ans: mise en ordre, nettoyages, raccommodages, cuisine... Quelques grandes y consacrent à peu près tout leur temps et peuvent obtenir au bout de dix-huit mois, si leurs examens sont satisfaisants, le diplôme de l'Etat.

Un élément fondamental de cette pédagogie du travail, en même temps que de l'exercice de la discipline – on le trouve déjà à Villette – réside dans la manière stimulante qu'on a de modestement rétribuer les jeunes filles. Un projet de règlement, sans date, mais d'avant 1840 sans doute, les divise en trois classes: grandes, moyennes, petites. Les grandes ont 1 sol et 6 deniers de l'heure quand elles sont aux champs, 3 sols par jour si elles travaillent dans la maison. Ce salaire, dont elles ne touchent de toute façon que le tiers, se voit diminué si l'ouvrière se montre négligente ou paresseuse. Il sert à l'achat et à l'entretien d'une partie de leurs vêtements. Le jardin est partagé entre elles: elles louent leurs parcelles, en payent les frais d'exploitation, et vendent les légumes à l'établissement: un florin s'il y en a assez pour un plat, quatre sols si cela ne suffit que pour une soupe. Une moyenne et une petite aident chaque aînée dans cette tâche et reçoivent respectivement le tiers et le sixième du gain. L'élève qui s'occupe de la vache perçoit, si elle est soigneuse, la dîme de ce que la bête rapporte. Les moyen-

nes gagnent 1 sol de l'heure aux champs, 3 sols par jour dans la maison; l'une d'entre elles prend soin des poules et trouve son bénéfice en leur donnant des débris. Les petites ont 4 sols par semaine. Toutes paient ce qu'elles cassent. Les trois quart du salaire, en principe, sont placés à la Caisse d'Epargne, le reste étant remis à l'enfant<sup>7</sup>.

Incontestablement, un tel système, qui remplace au début toute autre récompense, favorise à la fois le sens de la responsabilité, de l'économie et de la prévoyance. Il stimule le travail sans sacrifier à une émulation de rivalité soulevant facilement la jalousie, l'orgueil. Sans doute ne se substitue-t-il pas totalement à la tradition bien établie des bonnes et mauvaises notes et des prix, qui reste chère aux enfants. Même quand elles ne vont pas encore à l'école communale et sont soumises à la Pommière à des examens, tant en ce qui concerne l'agriculture (en automne) que l'instruction (au printemps).

Certes, tous les problèmes de discipline, dans une institution qui s'adresse essentiellement à ce que nous appelons aujourd'hui des cas sociaux, ne sont pas automatiquement résolus de cette manière. Des sanctions sévères trop souvent doivent être prises. En 1841, à Pressy, une élève ayant volé de l'argent à une gouvernante, se rend avec deux autres à La Capite pour acheter des bonbons et du chocolat. Démasquée, et punie, son pécule est retiré de la Caisse d'Epargne pour rembourser ce qu'elle a pris, et elle est placée en service sous bonne surveillance.

En 1857, les élèves manquant entre elles de complaisance, et les grandes abusant des petites, le directeur refuse le cadeau qu'elles lui font pour son anniversaire; c'est l'occasion, au culte du soir, d'une réflexion commune. Mais en 1858, l'état d'esprit est si mauvais que l'arbre de Noël est supprimé. Et l'année suivante, on note que tous les moyens, doux ou rudes, d'encouragement ou de répression, ne portent que peu de fruits. Manifestement, l'Ecole traverse une passe difficile. Car les enfants savent bien que leurs éducateurs, dont ils sentent l'affection, et la plus impartiale justice, préfèrent de beaucoup la revue critique des événements de la semaine, le samedi soir, aux «avertissements perpétuels qui blessent (...), engourdisSENT la vigilance et risquent d'établir un état permanent d'hostilité entre le maître et l'élève».

On sait, à la Pommière, être patient. Les mesures positives y sont toujours préférées. Ainsi celle de confier aux aînées les cadettes, dont elles sont les «bonnes»: cela les pousse à l'ordre, à la propreté, au travail; elles doivent montrer l'exemple; et quand l'une ou l'autre est malade, elles se soignent mutuellement, ou du moins ne se quittent pas; ainsi se crée une réciprocité de bons offices (7 avril 1830). De même, en 1942, quand un prix de

<sup>7</sup> En 1949, après un voyage d'étude en Italie, Mlle Desponts introduit le travail en équipes et ouvre un magasin pour initier les élèves aux achats. La monnaie, fabriquée sur place, est distribuée à chacune selon son zèle. Ainsi les grandes sont-elles préparées à mesurer leurs dépenses et à gérer leurs gains (*Ibid.*, pp. 16ss.).

politesse récompense la plus serviable avec tous pendant douze mois. Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est un changement d'attitude, signe d'un réveil de la conscience et d'un changement du cœur. Mais les pensionnaires intractables, et de mauvaise influence sur les autres, quand tous les moyens de discipline ont échoué, n'en sont pas moins renvoyées. Mieux vaut, note le pasteur Liotard dans son rapport manuscrit du 7 avril 1830, abandonner un malheureux enfant à son sort que de compromettre un établissement entier. C'est pourquoi aussi, à cette époque, les cas difficiles étaient d'abord placés à la campagne pour une espèce de noviciat. En cas d'essai non concluant, ils étaient rendus à leur famille.

#### *V. Rapports avec les parents (ou répondants)*

Souvent les parents, après un temps de séjour de leurs enfants à la Pommière – quelques mois ou plusieurs années – demandent à la Direction leur sortie. Les motifs en sont divers: choix d'une profession différente de celle que prévoit l'Ecole, mise en apprentissage, changement de situation financière, départ pour l'étranger... Ainsi, en été 1862, la mère de Pierrette Osal, en service chez un vieux comte dont elle pense hériter, se présente-t-elle en voiture pour réclamer sa fille, accompagnée de deux agents de police. Pierrette, pense-t-elle, pourra la seconder dans son travail. Une telle comédie, on l'imagine sans peine, n'ira pas sans causer quelques remous dans l'esprit de jeunes filles qui n'ont pas connu leurs parents et sont par conséquent livrées à tous les rêves. L'inspectrice de service note, laconique: «Pierrette a bien paru un peu troublée en quittant cette maison qui a abrité son enfance depuis onze années pour être entièrement livrée à cette étrangère qui l'a réclamée sans s'être occupée d'elle jusqu'ici». Après son départ, la fillette exprimera dans une lettre naïve ses sentiments pour la Pommière.

Les sorties obtenues par les parents sont nombreuses. Elles représentent même, de 1905 à 1932, avec le nombre de 53, la cause la plus fréquente de mutation. On peut même lui ajouter les remariages du père ou de la mère (15 cas), ainsi que la demande de reprendre l'enfant par des gens qui l'ont élevée sans pour cela l'avoir mise au monde (6 cas).

Certes, ces départs interrompent une éducation dans laquelle on avait beaucoup investi. Ils sont douloureux. Des interventions pénibles quelquefois les précèdent. Ainsi ce père et cette mère qui viennent injurier les protecteurs de leur fille et menacer le directeur d'un couteau...

Le problème le plus épineux, toutefois, ce sont les visites. La Direction, nous l'avons pressenti, les redoute. De là ses réticences, et les limites qu'elle pose à leur fréquence. On finit, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, par les concentrer sur le dernier jeudi après-midi du mois, et par interdire

que leur durée ne dépasse une heure (1864). On avouera, si l'on tente de penser avec le cœur d'une mère, que cette comptabilité se montre sous un jour sinistre. L'amour mesurerait-il aussi mesquinement son temps?

Mais voilà: où l'amour se manifeste-t-il en vérité pour ces enfants? est-ce dans ces larmes faciles que versent un jour à leur sujet des parents qui les ont abandonnées jadis et ne font rien pour elles? ou n'est-ce pas plutôt dans cette maison où des hommes et des femmes dévoués jour après jour leur procurent tout ce dont elles ont besoin?

On comprend, dans ces conditions, que la Direction tente par tous les moyens, sinon d'éviter complètement, du moins de considérablement restreindre – l'exception ici comme ailleurs confirmant la règle – les contacts de ses protégées avec leur famille<sup>8</sup>. Car que faire quand une mère, dans ses visites (cahier d'inspection, juillet 1864), claironne à ses filles, et devant d'autres pupilles, qu'elles sont bien malheureuses de vivre dans une telle maison, et qu'elle cherchera à les en retirer le plus rapidement possible? Peut-on s'étonner si, par la suite, les dispositions de telles enfants sont mauvaises? De telles interventions, dont témoignent souvent les documents, cela à toutes les époques, rendent la tâche éducative, déjà si malaisée, quasiment impossible.

\*

Le répondant du plus grand nombre de filles de l'Ecole rurale – donc le plus puissant – l'Hôpital général, conclut avec elle un premier arrangement en septembre 1823. Estimant que les enfants dont il a la charge seront mieux éduqués dans l'institution qui vient de s'ouvrir à Villette que dans les fermes de la campagne où il est contraint de les placer, les livrant trop souvent au bon plaisir de maîtres peu scrupuleux, il se déclare prêt à dépenser pour chacune d'elle 9 florins par mois et 153 pour le trousseau, soit plus qu'il ne paie actuellement, et à recevoir gratuitement dans ses services les malades de l'Ecole. En 1827, il propose de concourir par un prêt à l'agrandissement de l'établissement, relayé deux ans plus tard par le *Comité d'utilité cantonale*. Une convention entre les deux directions porte le prix de la pension à 16 florins (65 florins par an en sus pour l'habillement) et prévoit que le nombre des filles de l'Hôpital qui y seront placées s'élèvera graduellement jusqu'à 35. De fait, on en compte 13 en 1829, 23 en 1831, 30 en 1833, 49 en 1835, 53 en 1837, 50 en 1839, 44 en 1841, 39 en 1843, 30 en 1845. Cette contribution massive donne à la Direction de cette sorte de Sécurité sociale que constitue l'Hôpital une certaine autorité. On comprend qu'elle envoie des inspecteurs de sa Commission des enfants à Pressy et à la Pommière, en 1837, et qu'elle se permette, par une lettre du pasteur Jean

<sup>8</sup> Le caractère irremplaçable de la famille est à la Pommière constamment reconnu (*Ibid.*, pp. 39ss.).

Heyer, en date du 11 septembre, un certain nombre de critiques. Ces dernières se rangent sous quatre chefs: 1. Les enfants sont propres et en bonne santé, mais elles se tiennent mal; la raison en est qu'elles écrivent sur des tables plates, et non sur des pupitres. 2. Alors qu'à Pressy elles ont un air content, elles n'osent vous regarder en face à la Pommière. 3. Elles présentent un retard évident en lecture, en écriture, et surtout en arithmétique. 4. Leurs gouvernantes, honnêtes certes, ne sont pas à la hauteur de leur tâche: «l'une ne sait point l'orthographe; l'autre ne sait ni lire ni écrire». Le pasteur Heyer, en conséquence, souhaite que les enfants de l'Hôpital soient de préférence placées à Pressy.

Le Comité des dames, cette lettre reçue, se concerte avec le Comité des messieurs. Une enquête est ordonnée. Ses conclusions bien établies, le pasteur David Munier est chargé de répondre à l'Hôpital. Il le fait le 6 octobre. Son exposé est révélateur de la période difficile que traverse alors l'Ecole. Il reconnaît la supériorité de Pressy. Mais si la Pommière souffre d'un état d'infériorité, c'est que nombre de ses élèves sont devenues adultes et que plusieurs mutations chez les gouvernantes ont rendu leur influence précaire. La tenue des enfants ne provient pas, selon l'avis du régent François Coquet, ancien instituteur du Petit-Saconnex, et actuellement maître d'écriture de l'Ecole, de l'usage incriminé de tables. Quant à leur maintien embarrassé, il s'explique aisément par l'arrivée inopinée de plusieurs graves messieurs les faisant comparaître devant eux une à une. S'ils avaient été accompagnés de quelques dames, sans doute les jeunes filles auraient-elles paru moins terrorisées et les auraient-elles gratifiés de quelques sourires...

Il est vrai que les gouvernantes, devant la Commission de l'Hôpital, ont taxé plusieurs élèves de mensonge et d'insubordination. Que cela ait été mal ressenti, voilà qui se comprend sans peine. Mais il faut aussi comprendre que la situation, à ce moment-là, était particulièrement tendue. Il n'en va plus de même à présent. Il ne faut donc pas juger l'établissement sur un seul moment de son évolution.

Cette argumentation a sa part de vérité. Pourtant, elle ne convainc pas tout à fait le lecteur attentif des rapports annuels de la Pommière. Fréquemment, et toujours à nouveau, ils se plaignent de ces deux fléaux.

Les Comités, continue David Munier, regrettent que la Commission n'ait pas vu à quel point l'ordre minutieux qui règne à la Pommière lui donne de supériorité sur Pressy. Chaque élève surveille son trousseau et celui de l'une de ses plus jeunes compagnes; elle administre ses petits gains et ses dépenses et en tient le compte. N'est-ce pas là créer un esprit d'ordre et de responsabilité? Quant à l'instruction, l'Ecole rurale vise peut-être moins haut que les Ecoles d'enseignement mutuel. Elle se contente de mettre les élèves en état, au moment de l'instruction religieuse, de lire couramment la Bible, de rédiger les lettres brèves qu'elles seront plus tard appelées à écrire, et de tenir un petit compte de ferme ou de ménage. Ce mince bagage lui

paraît suffisant. Mais on constatera, si l'on se penche sur les résultats de l'enseignement primaire de l'époque, que bien des enfants qui en sortent ne le possèdent pas<sup>9</sup>. Restent les gouvernantes. Elles viennent d'être engagées. Comme celles de Pressy, dont on se loue, elles se formeront et donneront alors satisfaction. On ne gagnerait rien à les renvoyer pour en chercher de nouvelles en tâtonnant.

En conclusion, au lieu d'exiger que ses pupilles soient placées à Pressy, dont l'effectif est complet, la Direction de l'Hôpital serait bien inspirée de faire confiance aux Comités. Ses visites d'inspection, tout à fait légitimes, gagneraient à être préparées avec eux.

Cette tension s'apaisera. Toutefois, après la révolution radicale de 1846, le nombre des enfants de l'Hôpital confiés à la Pommière diminue fortement. On n'en compte que 11 en 1858. Le Comité rappelle aux autorités responsables les conventions passées. Cinq élèves nouvelles devraient être admises chaque année. L'Hôpital, qui place ses jeunes filles chez des personnes qui leur assurent un apprentissage, ne pense pouvoir promettre ce nombre que si la Direction de l'Ecole autorise la sortie de ses pupilles à 11 ans. On sait qu'elle l'estime peu souhaitable. Le dialogue reste donc plus ou moins difficile. Les temps changeaient. Et l'ouverture de l'orphelinat de Varembé constitue lui aussi une étape dans l'évolution de ces relations entre l'Hôpital et la Pommière.

## *VI. Le personnel*

Tel maître, telle classe! La formule paraît simpliste. Des méthodes si bien ajustées existent! Ne voit-on pas tel instituteur tout à fait médicore, grâces à elles, obtenir de très honnêtes résultats? Ne soyons donc pas trop absous. Mais, ceci dit, reconnaissons à la personnalité de l'artisan, dans ce difficile métier, la place prépondérante qui lui revient. Seuls des êtres vivants communiquent la vie. Il n'est pas d'éducation sans éducateur.

La Pommière, tout au long de sa longue histoire, en a fait l'expérience. Ce sera le destin des Comités d'être à l'affût d'un directeur, d'une gouvernante, d'une maîtresse, d'une cuisinière, d'un jardinier. Comment avoir dans un choix toujours lourd de conséquences la main heureuse? Comment surtout en être sûr quand on dispose de moyens financiers limités, que les salaires sont forcément modestes, et que le travail, on le sait, se révélera souvent ingrat et fatigant? Qui s'engage dans une telle mission devrait en savoir le prix. Car sans vocation profonde génératrice d'amour, on court à un échec.

9 G. MÜTZENBERG: *Op. cit.*, p. 520, 538ss.

Dès le début, la difficulté d'engager un personnel simplement stable, même sans formation, s'impose. A Villette, des mutations fréquentes engendrent quelque désordre. Telle gouvernante est bavarde, susceptible, telle autre, fort honnête, manque de sens psychologique. Elles se sentent moins aides que domestiques.

A Pressy, le Comité paraît mieux loti. Il a déniché une femme vigilante et tendre, «remplie de bon sens et de simplicité», puis une autre à la fois douce, ferme et bonne.

Certes, à Villette, la présence de M. et Mme Naville-Saladin assure à la maison la continuité dont elle a besoin. A Pressy, une des dames inspectrices, qui vient très souvent, joue le même rôle. Ainsi, en l'absence de véritables directeurs, l'autorité se trouve-t-elle sauvegardée.

Sans doute est-ce bien là, à l'origine, le principe de gouvernement de l'institution. L'inspection se confond avec la direction. Le personnel n'orienté ni ne conçoit, il exécute.

De cette période des débuts, retenons encore ce portrait de gouvernante dû à la plume légère de Mme Andrienne Chenevière (Rapport manuscrit de 1834): «Nous ne pourrions trouver une meilleure gouvernante et difficilement une aussi bonne. Non qu'elle n'ait ses imperfections... Elle est lente et un peu causeuse. Elle n'entend ni ne veut rien entendre au ménage – à cet égard sa douceur se change en énergie. Elle n'aime pas à s'occuper des leçons élémentaires quoique probablement elle ait plus de connaissances positives que bien d'autres. Elle est frileuse, s'il faut tout énumérer, et ses habitudes de poètes allemands sont coûteuses pour l'école. Elle surveille mal les ouvrages à l'aiguille; elle a enfin ce laisser-aller pour les choses matérielles qui est le défaut voisin de l'élévation et du calme habituels de son âme. Mais pourtant sa lenteur arrive. Sa parfaite équité, son rare désintéressement et sa douce piété lui donnent sans qu'elle y prétende une grande influence dans l'école, la meilleure des influences. Elle se fait vénérer. On veut lui ressembler. On n'en appelle daucune de ses décisions, chose inouïe jusqu'à elle. Les élèves aiment sa société et ses discours. Elle les attache aux travaux de la campagne parce que ce sont ceux qu'elle préfère. Là, comme elle le dit elle-même, elle sait mieux parler de Dieu à ses chères petites. Et ne croyez pas qu'il y ait en elle rien de ce mysticisme exagéré qui trop souvent nous importune. Tout est simple dans ses propos comme dans sa bonne vie.»

Flatteur, non? N'est-elle pas douée de psychologie? «Sous elle, dit-on encore, une faute n'est pas un crime, mais une douleur dont elle cherche d'abord à guérir, puis à consoler.» Pourtant, l'ascendant qu'elle prend tourne à l'indolence et à la faiblesse. Des idées de mariage la distraient de ses devoirs. On finit par la renvoyer. Alors elle monte les enfants contre leur future gouvernante...

Peu à peu, le Comité se persuade que seule la présence d'un couple direc-

teur fera cesser, du moins dans une certaine mesure, cette instabilité chronique. M. et Mme Galafrès sont engagés en 1836. Elle n'est plus jeune. Lui la seconde et tient la comptabilité. Plus tard, on dira qu'elle ne suppléait à son manque de tact et d'instruction que par un grand dévouement. Bref, on n'avait pas trouvé en eux la solution rêvée. Ils avaient fait de leur mieux. Exactement comme la plupart des gouvernantes.

Après la mort de M. Galafrès, en 1842, Mme Fol, pour un temps, dirige les deux maisons, puis toutes les élèves sont rassemblées à la Pommière. Mme Galafrès reste en place, mais on cherche des directeurs capables d'enseigner, de diriger le personnel et le rural. Or, deux ans, dès 1838, Mlle Antoinette Emery, de Coppet, nièce du directeur de Carra Eberhardt, a été la meilleure gouvernante de la Pommière puis est entrée à l'Ecole normale de Lausanne, refusant avec hauteur toute prolongation de ses services. Un excellent sous-maître de Carra, Thurgovien du nom d'Atzenwiler, écrit Eberhardt à Jules Naville-Saladin, épouserait volontiers la Pommière en même temps que Mlle Emery. Un contrat, valable en cas de mariage seulement, sort de ce projet le 14 avril 1845. Il précise que Monsieur sera chargé de l'administration du domaine, des comptes, de l'enseignement, Madame partageant avec lui la direction morale et assumant le ménage, l'ordre dans la maison et les leçons de couture. Les directeurs seront consultés pour l'engagement des gouvernantes. Ils auront un appartement de trois pièces – celui de Mme Galafrès – seront logés, nourris, blanchis, chauffés, soignés, eux et leurs enfants à venir, avec un ordinaire plus fourni que celui des élèves – vin et viande tous les jours – et un traitement de 1200 francs la première année, 1300 la deuxième, 1400 la troisième et 1500 les trois suivantes. Dès le 1er mai, Atzenwiler viendra donner quatre fois par semaine, de 6 à 8 heures du matin, des leçons de chant sacré, d'écriture, d'orthographe et d'arithmétique. Le 6 novembre, le couple, marié le 3, s'installe. Ils seront à la tâche 42 ans.

Incontestablement, dans ce cas, le Comité a eu la main heureuse. Louis Atzenwiler et son épouse, à la Pommière, sont à leur place. L'ancien maître de Carra, nous l'avons constaté, brille par ses capacités d'agriculteur aussi bien que par ses dons de pédagogue. Dès le début, il a l'entièr confiance de ses supérieurs, le respect et l'affection de ses élèves. Aussi est-ce bien lui, en réalité, qui engage le personnel. Lui aussi, ainsi que sa femme, qui savent créer entre les quatre gouvernantes l'harmonie indispensable à une action féconde. Souvent, pour faciliter cette collaboration, il les invite chez lui pour la soirée. Il agit avec modération, avec tact. Il sait, note-t-on en 1850, choisir la mesure pédagogique adéquate face aux oppositions, à la mauvaise volonté. Quant à Madame, elle ne recule devant aucune peine, aucun dévouement. Ainsi, trois ans durant, elle soigne avec sollicitude des enfants atteints d'un «mal répugnant».

L'un et l'autre ont l'intérêt de leur tâche. En 1868, ils mettent à profit

leur repos d'été pour visiter des établissements similaires et découvrent les principes de Froebel. En 1873, lui rentre rafraîchi de la conférence des instituteurs suisses qui a beaucoup insisté sur l'importance de l'enseignement de la Bible...

Ils ont quatre enfants. Leur fille Octavie, dès 1863, se fait la maîtresse des petites pour qu'on n'ait pas à engager une quatrième gouvernante. Elle y montre un certain talent. En 1873, elle se marie. L'année suivante, elle met au monde un enfant et meurt. Ses parents, dans cette épreuve, donnent la mesure de leur foi...

Quand Louis Atzenwiler<sup>10</sup> s'éteint, le 22 juillet 1887, le deuil est profond à la Pommière. Madame reste en place – provisoirement – aidée par son fils Marc, par l'instituteur de Chêne Guillaumet, et par le personnel. Le Comité cherche une solution. Il engage successivement deux couples qui ont exercé les mêmes fonctions: M. et Mme Quéré, de Ferney, qui ne restent que trois mois; M. et Mme Joray, de Courtelary, qui se maintiendront au poste pendant douze ans. Leurs qualités sont certaines. Elle, bonne ménagère, bonne couturière, fait cesser les remarques désobligeantes à l'endroit des jeunes filles en rectifiant leur costume. Lui, plus agriculteur qu'instituteur, porte le nombre des vaches à huit; il faut louer des champs, engager deux bergers. Or, cette priorité qu'il donne au rural coïncide avec une période pendant laquelle on songe, pour les jeunes filles, à une véritable formation professionnelle. Les divergences entre le Comité et lui s'accusent. Le rapport de 1899 les relève en ce qui concerne les punitions et le fait que M. Joray, chrétien convaincu, consacre trop de temps à l'évangélisation et à la société de tempérance. Il est vrai qu'il a amené toute la maisonnée à l'abstinence. Mais il est patent que l'éducation n'occupe pas la première place dans l'emploi de ses journées, et que l'état de l'établissement en souffre. Quant à Mme Joray, les premiers rapports à son endroit («bonne ménagère») ne semblent pas confirmés par les derniers, qui la déclarent inapte à la direction du ménage.

Ainsi, un tournant s'amorce à la Pommière. M. et Mme Joray se retirent et une Française, responsable pendant six ans d'une maison semblable à La Force, Mlle Sery, est engagée. Une période difficile commence. D'une part, l'effectif des élèves s'enfle, d'autre part, la nouvelle directrice, intransigeante et autoritaire, pose peu à peu de graves problèmes. Le défilé des membres de sa famille qui viennent lui rendre visite n'améliore pas une situation déjà tendue. Elle engage une nièce, qui se révèle peu capable. Son rôle serait d'apaiser les conflits, mais elle les attise. Le personnel – en partie

10 Louis Atzenwiler, né en 1817, conseiller municipal de Chêne-Bougeries, aura pour petit-fils, issu de Marc, Albert Atzenwiler, directeur de l'enseignement primaire, auteur d'exquises poésies pour les enfants, ainsi que d'une remarquable grammaire qui s'applique, dans la perspective d'une pédagogie fonctionnelle, à faire surgir les formes justes et les règles de la langue de son usage vivant, de la surabondance d'exercices variés.

de qualité: Mlle Daiz, ancienne élève devenue maîtresse de couture; Mlle Dubuis, heureuse d'avoir quitté Le Creusot, une ville où tout est assombri par la fumée - s'en trouve moins efficace.

Le registre des séances du Comité, à cet égard, tient des propos révélateurs. «Mlle Sery, lit-on en date du 7 novembre 1902, rêve toujours de nouveaux perfectionnements pour son confort. Elle se plaint que la partie de la grande classe qu'elle s'est attribuée comme salle à manger est très froide.» En 1903, la veille d'un jour de visites des parents, des tenailles ayant été égarées et personne ne parvenant à les retrouver, elle met l'imprudente menace qu'elle avait faite à exécution et prive les élèves de souper. Ces dernières en sont justement révoltées et s'en plaignent le lendemain. Un père fait alors une scène épouvantable et publie un article injurieux dans *Le Peuple*. Il fera des excuses par la suite, mais le mal aura été fait... Aussi en 1913, après une longue patience, Mlle Sery doit-elle être remerciée. Dès lors, et pour un demi-siècle, deux directrices remarquables se succèdent à la tête de l'institution: Mlle S. Christen, fille et sœur de pasteurs (1913-1938); Mlle O. Desponds (1938-1966, avec une interruption de six mois en 1958).

Elles peuvent heureusement compter sur des gouvernantes qualifiées. Si Mlle Daiz s'en va, dans un refus surprenant de l'autorité de la nouvelle directrice, d'autres viennent apporter leur dévouement: Mlles Baudy, Cavin, Megassini, Henning, Baer, puis, quand la Pommière se consacre aux caractérielles, sœurs Jocelyne et Paulette, de Saint-Loup. Plusieurs se marient après un service plus ou moins long. Sœur Jocelyne Chauvière, éducatrice diplômée, est appelée en 1964 à la direction de la colonie pénitentiaire de Rolle.

Quant aux derniers directeurs, ils ne feront vraiment que passer: M. P. Kurth et sa femme, formés à l'Ecole sociale, dès 1966; Mme Robertson, Américaine de couleur et psychologue, dès 1969; M. J. Deshusses, ancien dominicain marié, dès 1972. Les temps de la grande contestation sont venus. C'est mai 68, la montée de la drogue et de la société de consommation. L'institution se doit de faire peau neuve.

## VII. *La gestion*

L'histoire des comités successifs pourrait avoir quelque grandeur. Gestionnaires, responsables devant le public, organes de décision quant au but de l'institution, à ses objectifs et à ses méthodes, ils incarnent modestement cent cinquante ans de persévérance et de dévouement. Les dames qui en font partie, appuyées par quelques indispensables compétences masculines, font preuve dans cette mission d'une émouvante fidélité. Ne trouve-t-on pas au poste telle d'entre elles quarante-cinq ans durant, et telle autre près

de vingt ans à la présidence? Il faut tenir les comptes, informer l'opinion et en appeler à sa générosité, diriger et inspecter l'établissement.

Le Comité ne manque pas d'ambition. L'œuvre entreprise est d'humanité, d'amour. Il la faut grande et bonne, à la hauteur des besoins réels de la cité. Mais il convient aussi de la conduire avec sagesse. La gestion se fait donc prudemment, dans un esprit de stricte économie.

Les premières années, quand le nombre des élèves se met à croître, le coût par tête s'abaisse et devient, note le pasteur Liotard dans son rapport du 7 avril 1830, l'un des plus bas qui soient. Il en résulte un excédent de recettes qui met le Comité en possession d'un capital de quelque 50 000 florins. L'élargissement de l'œuvre en est facilitée. On achète Pressy. On ne théâtrise pas. On se montre simplement soucieux de l'avenir, prévoyant.

A Villette, le prix de revient de la journée, de 1824 à 1828, passe de 1 florin 6 sols et 7 deniers à 1 florin 7 deniers. Il remonte un peu les années suivantes et retrouve à peu près ce niveau en 1833. Le travail des élèves y joue son rôle. Il rapporte en effet 592 florins en 1825, 851 en 1826, 1045 en 1827, 1321 en 1828. Cette recette supplémentaire diminue d'autant la dépense. Les bénéficiaires de l'institution contribuent ainsi à la soutenir. Cela sans y sacrifier tout leur gain puisqu'elles en ont, on l'a vu, leur part.

Certes, le prix de la journée, par la suite, ne cesse de s'élever. S'il est encore, compte tenu du travail des enfants, de près de 52 centimes à la Pommière en 1839 et de 55 à Pressy - le franc vaut environ deux florins - et s'il demeure à peu près stationnaire dans les années quarante, il passe en 1870 à 1 fr. 06, en 1877 à 1 fr. 25, en 1881 à 1 fr. 54, montant qu'on retrouve en 1899 après l'avoir dépassé. En 1922, c'est 2 fr. 17, en 1938 2 fr. 63, en 1964 17 fr. 28, en 1966 20 fr. 48, en 1968 28 fr. 45.

Les coûts, on le voit, ont tendance à s'affoler. Si des excédents de recettes se lisent encore facilement autour de 1840 et de 1850, pour reparaître autour de 1930 et de temps à autre quand le public, alerté, se montre plus généreux - ainsi les dons, en 1896, passent-ils de 6749 francs à 14 265 - les déficits accusent une progression que tous les appels financiers ne conjureront pas. Ne se montent-ils pas à 18 539 francs en 1968 et à 145 094 francs en 1974 sur un total de dépenses de 552 143 francs? Or, ces dernières n'atteignaient pas 4000 francs (7551 florins) en 1825. Mais elles s'élèvent à 14 259 francs en 1838 pour les deux maisons, tombent à 11 572 francs en 1843, après la concentration des enfants à la Pommière, puis reprennent leur ascension: 15 086 francs en 1857, 26 362 en 1941, 44 547 en 1948, 52 616 en 1958, 86 512 en 1963, 131 036 en 1967, 201 886 en 1969. Les traitements y entrent pour une part de plus en plus grande après la deuxième Guerre mondiale. Si, avant cette période, ils prennent les 20 à 25% des dépenses, ils en dévorent plus du tiers en 1960, près de la moitié en 1962, les 64% en 1966, les 66,5% en 1972.

Le Comité, face à de telles situations, s'ingénie à trouver des ripostes

efficaces. Comme il n'est guère possible de comprimer les dépenses sans porter préjudice à l'œuvre elle-même, force lui est bien de chercher sans cesse de nouvelles ressources. Il les trouve en augmentant le prix de pension, qui passe de 13 à 16 francs par mois en 1867, à 20 dix ans plus tard, à 25 en 1892 – mais on revient à 20 de 1898 à 1906. Après, c'est 30 en 1918, 40 en 1938, 50 en 1941, 80 en 1944, 100 en 1947, 120 en 1952.

D'autres moyens sont nécessaires. La pression sur les pensions ne peut se faire trop lourde. Du temps d'Atzenwiler, on économise les frais d'un fermier tout en poussant le rendement du domaine. C'est ainsi qu'on vend pour 1152 francs de lait en 1883. Sous la direction de Joray, cette recette monte à 2330 francs en 1893, mais il faut faire les frais d'un berger et d'un aide-berger. Toutefois, en 1899, le produit net du domaine atteint la belle somme de 6025 francs.

Le terrain à disposition s'amenuisera. Pour faire face à des besoins pressants et constituer un fonds de réserve, à deux reprises, en 1900 et en 1905, des parcelles sont vendues. La première fois pour 9000 francs, la seconde, à 3 francs le mètre carré, pour 17 000 francs.

Une autre sorte de vente – rassemblement des amis et fête familiale – est inaugurée en novembre 1902. Elle deviendra bientôt traditionnelle et se tiendra sous les ombrages plantureux de juin. Pour cette première tentative, qui a choisi l'automne, le zèle des enfants prête un concours actif. Le résultat en est éloquent: 16 646 francs. Les thés-ventes habituels se contenteront d'un plus modeste bénéfice: 1000 à 2500 francs. D'autres moyens de ce genre seront parfois utilisés. Mais aucun d'entre eux, ni les legs les plus généreux, ni même la cession du reste du terrain à l'Etat – accomplie pour que la transformation des bâtiments puisse se faire – ne pourrait actuellement faire face à l'affolement des coûts de ces dernières années. L'exemple de la Pommière, dont la gestion appartient désormais à l'Office de la jeunesse, ouvre sur les problèmes à venir de l'assistance sociale des perspectives qui laissent rêveur.

## *VIII. Une saine pédagogie ou 150 ans d'action éducative*

Si excellente soit-elle, une institution ne remplace jamais la famille. Mlle Desponds en est convaincue. On le constate à son souci d'établir avec elle, quand elle existe, une entente aussi parfaite que possible. Les parents qui vivent séparés de leur fille, même indignes, sont à ses yeux des êtres malheureux qu'il faut aider. «Il ne nous appartient pas de les juger, écrit-elle<sup>11</sup>, et l'enfant doit sentir en nous cette absence de jugement». Les ponts les

11 O. DESPONDS: *Op. cit.*, p. 34.

plus ténus vers eux ne seront pas rompus. Ils demeurent un passage éventuel, un lien, un facteur d'équilibre.

Sans doute la Pommière peut-elle bien nous apparaître comme un lieu privilégié: maison de style dont l'élégance cossue emprunte ses formes, cas unique à Genève, aux résidences campagnardes bernoises, elle remonte, pour l'essentiel, à la transformation, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un bâtiment plus modeste du XVII<sup>e</sup>. Les élèves, si peu cultivées soient-elles, ne s'y trompent pas. Elles en sont fières. Elles l'aiment. Une nature généreuse et douce les entoure, image de cette harmonie intérieure dont a besoin leur cœur souvent déchiré<sup>12</sup>.

Qu'avait-on en vue, en 1821, quand la première «Pommière» s'est ouverte aux Philosophes? Le but qu'on se proposait a-t-il été rempli? «On donne à des jeunes filles privées de la protection de leurs parents, lit-on dans le rapport de février 1838, des soins, une éducation morale et religieuse, les moyens de gagner leur vie.» Soixante ans plus tard, en 1898, le Comité constate que des enfants de milieux désunis et livrés à la boisson, au mensonge et à la paresse, peuvent vivre et s'épanouir à la Pommière, y améliorer leur santé physique et morale par une vie saine à la campagne, une existence bien réglée, une instruction élémentaire régulière, une éducation persévérande tant dans les détails du comportement quotidien que dans la destinée spirituelle de l'homme. Pour beaucoup de jeunes filles, conclusion, la Pommière est devenue leur «chez elle».

C'est bien ce qu'avaient voulu les invités de Jules Naville réunis en 1821 dans la ville haute. La maison de Pressy à ses débuts – quelques enfants autour d'une gouvernante dévouée – donne cette impression heureuse d'une petite famille unie. L'inspectrice habite le village et la visite souvent (1830). Tout semble y marcher si bien qu'on n'y institue même pas de récompenses (1831). A Villette, au contraire, un défilé continual de gouvernantes plus ou moins capables aboutit à la même époque à un point d'insubordination intolérable (1832). Les premiers résultats sont donc variables.

A la Grande Paumière, quand l'Ecole rurale de jeunes filles, sa prime jeunesse passée, trouve son installation définitive, les élèves qui en sortent d'abord, au cours de ces années de tâtonnements, procurent à celles qui en ont assumé la charge plus de peine que de satisfaction. L'influence pernicieuse des parents y est pour beaucoup. Aussi le Comité des dames, dans son rapport manuscrit de 1836, exprime-t-il son découragement. Il demande instamment la collaboration d'un chapelain, qui voulût bien visiter la Pommière une fois la semaine et y faire un culte pour vivifier la piété des gouvernantes et des enfants. Cette assistance spirituelle des pasteurs successifs de Chêne sera précieuse. Elle affermira le personnel. Elle ouvrira le cœur des fillettes à l'Evangile.

12 *Ibid.*, p. 28.

De temps à autre, parfois à la demande de l'Hôpital, le Comité fait la revue des élèves qui, de la communauté restreinte et protégée où elles ont vécu, passent d'un saut dans la société. Derrière elles, une existence uniforme et régulière. Devant ... l'inconnu. Elles ont de la santé, note-t-on en 1837, examinant le sort de 20 jeunes filles qui ont quitté l'établissement, de la fidélité, un caractère sûr, mais peu de tête et souvent quelque indolence. C'est ainsi qu'elles ont beaucoup de peine à exécuter chaque jour ce qu'on leur a ordonné une fois pour toutes. Leurs maîtres doivent le supporter. Mais il en est qui s'améliorent et donnent l'exemple d'une constance remarquable. Telle cette Suzanne qui soigne son patron jusqu'à sa mort. D'autres – une minorité – succombent au vice sous l'influence de leur milieu.

Les statistiques qu'on dresse ainsi de loin en loin sont difficiles à apprécier. Les catégories d'anciennes élèves qu'on en peut tirer restent imprécises, fluctuantes. Une telle qui tourne mal s'amende par la suite. Inversément, celle dont on louait la conduite trébuche et fait une chute retentissante. Les «bonnes» – on le précise lors du bilan général de 1858, qui porte sur les 205 élèves admises par l'institution depuis 1821 – ne se conduisent pas forcément en «vraies chrétiennes». Aussi doit-on se méfier de classements toujours plus ou moins arbitraires.

Celui que nous venons de mentionner vaut pourtant qu'on s'y arrête. Sur les 205 enfants accueillies, 45 vivent dans la maison, 6 sont décédées et 31 ont été rendues à leurs répondants sur une demande expresse, pour raisons de santé, ou pour mettre un terme à leur mauvaise influence; 123, par conséquent, ont reçu leur éducation complète à la Pommière: 89 devenues domestiques, dont 3 gouvernantes ou maîtresses d'école, 29 ayant quitté assez vite cette profession, parfois pour leur perte. Quant à la conduite, chez 25 elle est répréhensible – mais 7 se sont amendées – chez 28 médiocre, chez 60 satisfaisante. L'auteur du rapport constate l'importance du premier placement. L'élève quitte la maison le cœur gros pour un petit emploi de «bonne à tout faire». Elle ne se déifie ni d'elle-même, ni des autres, et ne bénéficie parfois, bourrée de rêves par surcroît, que des mauvais conseils de sa famille. Heureusement, l'éducation chrétienne qu'elle a reçue la tient. Mais un patronage plus effectif devrait l'appuyer. Les liens des anciennes élèves entre elles, et surtout avec la Pommière, devraient être cultivés. Deux expériences concluantes, à cet égard, sont faites cette année-là: le dimanche 19 septembre, 29 anciennes viennent en visite; les élèves, les dames du Comité, le personnel les reçoivent; on chante, on évoque des souvenirs, on se régale d'une collation, on écoute la lecture de la Bible et une méditation du pasteur Roehrich; et on est si content de cette réunion qu'on se promet de récidiver une fois par mois; 20 à 25 jeunes filles y viennent alors...

Pour elles, il est clair que la Pommière est l'image même du foyer. N'en rêvent-elles pas, à l'étranger, comme du meilleur temps de leur vie? Leur

bonne conduite témoigne en faveur de l'Ecole. Quand elles rentrent, parfois en difficulté, elles y trouvent accueil, compréhension. Leurs liens avec la maison, avec la direction, sont profonds. On le voit quand sonne le cinquantième anniversaire. Le 15 août 1871, 56 anciennes sont là, plusieurs à cheveux gris – sur les quelque 300 qui ont passé par l'institution – pour dire leur reconnaissance. Le pasteur Roehrich le dit à sa manière dans son *Jubilé de Madame de la Pommière*:

«Quoiqu'elle ait depuis cinquante ans  
Nourri trois cents enfants...,  
Bénissez Dieu, vous qui dans le passé,  
Quand vous n'étiez qu'une petite fille,  
Avez ici trouvé votre famille...»

Cet attachement des anciennes, que toujours on voit revenir, quelquefois même pour un séjour, l'été, se perpétue jusqu'à la fin. Il est lié à la beauté de la campagne, à la maison, à un cadre aimé. Mais combien vif aussi à l'endroit de la direction qui demeure en place, en plus d'un cas, pendant un quart de siècle! J'imagine sans peine Atzenwiler dont la silhouette solitaire se profile, en 1873, derrière le corbillard d'une de ses humbles pensionnaires morte dans des sentiments de piété édifiants deux ans seulement après avoir quitté la Pommière. Je songe à la fidélité d'êtres frustes et de peu de moyens. Et il me souvient de cette ancienne élève mariée près de Bourg-en-Bresse, qui continue de correspondre avec sa protectrice<sup>13</sup> et meurt à l'hospice en faisant briller le simple Evangile au milieu des sœurs de charité qui veulent la convertir...

Les anniversaires mettent en évidence cette affection. On le voit au centenaire, en 1921. Il y a des comptoirs, un goûter, une revue jouée par les élèves. En 1925, on note que Mlle Christen, en dix ans, a élevé 14 jeunes filles dont une seule a mal tourné. Vingt ans plus tard, sous la houlette de Mlle Desponds cette fois, l'atmosphère qui règne dans la maison inspire pour la jeunesse dont c'est le foyer une grande confiance. Les anciennes, si elles ne peuvent venir, écrivent de l'étranger où elles sont nurses, institutrices, femmes de chambre, secrétaires... Quelques-unes sont heureusement mariées. Il arrive même que leurs noces, comme en 1947, se célèbrent à la Pommière, et que leurs cadettes participent ainsi à leur joie. D'autres, leur besogne quotidienne accomplie, se consacrent à leur prochain. Elles militent à l'Evangélisation populaire, à l'Armée du Salut. D'autres encore se font diaconesses. La récolte n'est pas mesquine<sup>14</sup>.

\*

13 Chaque pupille a pour protectrice une dame du Comité.

14 En 1950, dans un bilan de douze ans d'activité, Mlle Desponds (*Op. cit.*, p. 7) note que le quart des élèves ayant achevé leur éducation à la Pommière perdent le contact avec elle par la suite et tournent plutôt mal.

Sans doute la proportion des véritables réussites reste-t-elle modeste. Les causes de sortie de 1905 à 1932 (*Livre des élèves*) le disent: dans 92 cas, les répondants retirent l'enfant et son éducation est interrompue; dans 37 seulement, les jeunes filles restent jusqu'à l'achèvement de leur instruction religieuse et entrent en place ou en apprentissage. C'est dire que beaucoup d'entre elles, arrachées à la Pommière avant le temps, sont livrées à des influences qu'on peut craindre fâcheuses. Encore que toutes, parmi ces dernières, ne soient pas forcément vouées à l'échec...

Comment expliquer, pour celles qui y demeurent jusqu'au moment où elles peuvent voler de leurs propres ailes, les bons résultats de l'établissement? Sa pédagogie frappe le visiteur. Un pasteur de France, en 1857, parle des heureuses répercussions physiques et morales de «ce système d'éducation agricole». Nul doute, en effet, que le travail en plein air ne soit pour les élèves un facteur d'équilibre et de santé. Tout en les pourvoyant d'un savoir-faire utile, il constitue un dérivatif, un exercice du corps entier, un élément de variété. La couture cultive d'autres aptitudes et fait davantage figure d'apprentissage. Reste l'instruction élémentaire dont le temps est parfois chictement compté quand les exigences du domaine ou des travaux à l'aiguille se font pressantes. Mais il est évident que le fait de contribuer à l'entretien de l'établissement tout en se constituant soi-même un petit pécule prête aux élèves une conscience d'elles-mêmes particulièrement motivante. Elles ont le sentiment d'être utiles et responsables. Ne leur fait-on pas confiance comme à des êtres humains à part entière?

Le secret est peut-être là. Adèle Pélaz, fondatrice de l'*Etoile* et contemporaine par sa longue vie d'Atzenwiler et de Mlle Desponds, pour définir l'importance pédagogique de *l'encouragement*, de la confiance à accorder à la jeunesse, titrera un de ses opuscules: *Un ministère qui opère des merveilles*. L'expression est bien choisie. La réalité en a été éprouvée à la Pommière.

L'essentiel, peut-être, c'est d'abord la création d'un climat favorable, d'un équilibre. Un homme comme Atzenwiler, qui veut que les dimanches soirs se passent joyeusement, et les organise en conséquence, démontre très pratiquement qu'il y a un temps pour tout, que le travail a sa part, et que les réjouissances ont aussi la leur. Sa piété n'est ni morose ni triste. Elle est sereine et lumineuse. Comme le sera celle de Mlle Christen ou de Mlle Desponds.

En second lieu, il s'agit d'agencer des activités faisant appel aux besoins profonds des enfants: physiques, intellectuels, spirituels. Le groupe de chant et de rythmique, au XXe siècle, remplit à merveille cette triple exigence. Mieux que tout ce qui n'est que spectacle, écoute passive; car il exerce le corps et l'intelligence, le goût et la générosité: on travaille pour se former soi-même et en éprouver le bienfait; mais on se donne aussi la joie de le procurer à d'autres en se produisant ici ou là. On rejoint ainsi dans

une certaine mesure, à une époque où le domaine n'est plus cultivé par les enfants, le travail manuel diversifié du XIXe siècle.

Faut-il en conclure que l'Ecole rurale de jeunes filles, au long d'un siècle et demi d'existence, n'a pédagogiquement pas varié? Une telle affirmation paraîtrait sommaire. Pourtant, on ne peut que constater la remarquable constance de l'orientation fondamentale de l'établissement. Elle témoigne en effet d'une compréhension de l'enfant que le paternalisme de 1830, alors porté par des pédagogues de pointe promoteurs d'écoles nouvelles, pratique tout aussi bien que le libéralisme du XXe siècle attentif à la psychologie expérimentale. Surtout, son ouverture à l'amour désintéressé (*agapê*) donne aux jeunes filles qui en sont les objets le sentiment profondément équilibrant et structurant d'être acceptées. Elles sont donc en marche. Et les connaissances qu'elles acquièrent, qui sont expérience, par cette chaleur communicative du don de soi que soulève une foi vivante, les entraînent dans la vie.

## *Orientation bibliographique*

### *Sources imprimées*

*Faits concernant l'Ecole rurale de Carra*. Genève, 1823. 24 p.

*Notice sur l'Ecole de Carra*. Genève, 1825. 14 p.

JACQUES MARTIN, *Manuel pour les écoles d'enseignement mutuel à l'usage des inspecteurs et des régents de ces écoles*. Genève, 1827. X + 150 p.

A. RAMU, *Rapport sur l'instruction primaire dans le Canton de Genève*. Genève, 1827. 15 p.

### *Bibliographie*

#### A. Problèmes politiques

H. FAZY, *Les constitutions de la République de Genève*. Genève, 1890. 337 p.

P. E. MARTIN, «Les fortifications de Genève et la défense nationale de la Suisse, 1815–1822». *Revue suisse d'histoire*, t. VIII/1, 1958, pp. 21–93.

P. WAEBER, *La formation du Canton de Genève*. Genève, 1974. 391 p.

#### B. Instruction publique

E. CHENNAZ, «L'instruction publique genevoise au cours du XIXe siècle», *Le Livre du Centenaire*. Genève, 1914. pp. 435–508.

H. FAZY, *L'instruction primaire à Genève*. Genève, 1896. 81 p.

R. GIROD, «Le recul de l'analphabétisme dans la région de Genève de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe», *Mélanges Babel*. Genève, 1983. pp. 179–189.

G. MÜTZENBERG, *Genève 1830, Restauration de l'Ecole*. Lausanne, 1974. 679 p. L'ouvrage comprend une introduction, «Genève autour de 1830» et quatre livres: «La société de la Restauration»; «Un vent de réforme sur les Collèges»; «L'expansion des Ecoles primaires»; «L'enfance inadaptée et malheureuse».

C. Société et institutions en faveur de l'enfance

- L. ACHARD, *La Pommière, 1821-1911*. Genève, 1911. 15 p.
- L. CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris, 1958. XXVIII + 562 p.
- J. M. LECHNER, *Plus de quatre siècles d'aide à l'enfance à Genève*. Genève, 1959 (étude dactylographiée).
- G. MOYNIER, *Histoire de l'assistance des enfants trouvés, abandonnés et orphelins dans le Canton de Genève*. Genève, 1860. 68 p.
- A. DE SAUSSURE, *Un centenaire: les orphelinates protestantes de Genève, 1805-1905*. Genève, 1905. 16 p.
- F. SCHLEMMER (N. CONSTANT), *L'enfant placé*. Nyon, 1972. 229 p.